

## 27190 LA CROISILLE

N/R: DL/SJ/8518/8493

Beaucouzé, le 7 octobre 2013

Objet : Inventaire piscicole dans le Rouloir à La Croisille et Glisolles Copie du courrier transmise au Préfet et à la Délégation Nord-Ouest Lettre recommandée AR n°1A07689272216

Monsieur,

Suite à notre demande d'autorisation envoyée le 26 août pour longer vos parcelles se trouvant le long du Rouloir à La Croisille et à notre conversation téléphonique du mardi 1er octobre, nous vous informons que nous avons bien pris en considération votre refus quant à notre passage pour réaliser les pêches électriques dans le Rouloir.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'annexe 12 de la circulaire du 29 janvier 2013 du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui détaille les obligations des propriétaires riverains de cours d'eau.

Nous réitérons notre demande et vous serons reconnaissants de bien vouloir nous autoriser à passer sur vos parcelles, avant le 15 octobre ou pour l'été prochain. Si vous êtes toujours opposés à cette pêche, nous vous demandons de nous exposer par courrier les motifs réels de votre refus, pièce nécessaire pour justifier notre absence de pêche auprès des services du Préfet.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

> D. LEVET Gérante